

A travers les sociétés féminines

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 141

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

étude de M^{lle} May Combé, parue ici même, a été éditée en tirage à part du *Mouvement Féministe* par le Secrétariat romand H. S. M. (Valentin, 44, Lausanne), où on peut se la procurer.

Dr GEORGES CORNAZ: *Le certificat médical avant le mariage.* (Secrétariat H. S. M., Lausanne, 1 brochure.)

Une question très passionnément agitée dans les milieux médicaux et sociaux qu'expose fort objectivement le Dr Cornaz, en montrant l'utilité de ce certificat médical, surtout du point de vue des infections vénériennes, mais en signalant d'autre part toutes les difficultés d'application pratique. La meilleure solution, à son avis, serait que ce certificat entrât peu à peu et sans contrainte dans les mœurs, réalisant ainsi la parole d'un médecin français: « Il est de la plus élémentaire honnêteté de se soumettre à l'examen d'un médecin avant le mariage. »

JULIA GARCIA GAMES: *Contribucion al estudio de la Poesia de la Gran Guerra.* Buenos-Aires, 1921

Quoique la langue nous empêche malheureusement d'apprécier à toute sa valeur la brochure de M^{me} Garcia Games, nous tenons à signaler à nos lecteurs cette étude sur un beau sujet littéraire faite par une femme, qui est en même temps une féministe connue de l'Amérique du Sud. Ce travail, très fouillé et documenté, se termine par un *Hommage à Olive Schreiner*, qui constitue un bel hymne d'enthousiasme lyrique pour celle qui fut le chantre de l'indépendance sud-africaine.

L'Entr'aide féminine de Marseille: comple- rendu de l'année 1921.

Nos lectrices connaissent déjà cette intéressante Association dont l'activité se rapproche sur plusieurs points de celle de nos Unions de Femmes. Un coup d'œil jeté sur le dernier rapport montre combien cette activité s'est développée au cours de cette dernière année: cantine, affaires juridiques, placement, carrières féminines, bibliothèque, renseignements divers, lutte antialcoolique, fraternité franco-américaine, école féminine d'initiation civique et sociale, conférences et causeries, etc., ont fourni matière à un travail aussi bien organisé que continu à la pléiade de femmes de valeur qui dirigent cette Association. Le siège de l'Entr'Aide féminine marseillaise est 1, rue Gyptis: ceci à l'intention de nos lectrices qu'un voyage dans le Midi mettrait à même de nouer des relations personnelles avec les membres de cette Société.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève.— *Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme.*— Celles de nos lectrices qui s'intéressent à la lutte contre l'alcoolisme apprenant sans doute avec plaisir l'aboutissement de nos longs efforts pour obtenir des autorités scolaires un enseignement antialcoolique dans les établissements d'instruction secondaire de notre ville. Sur les instances de notre Comité Central, cet enseignement fut introduit dès 1909 dans les 5^{me} et 6^{me} degrés des écoles primaires, avec un concours annuel destiné à encourager maîtres et élèves. En 1918, la Direction de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles nous autorisait à en faire autant pour la section pédagogique, dont le cours d'hygiène comprend des notions antialcooliques. De leur propre chef, les directrices des Ecoles ménagères et de l'Ecole professionnelle de jeunes filles avaient introduit cet enseignement, de telle sorte qu'on pouvait le considérer comme suffisant en ce qui concerne la jeunesse féminine. Mais nous avions l'ambition de le faire pénétrer aussi dans les écoles secondaires de jeunes gens: écoles professionnelles et de commerce, collège de Calvin, où il n'était question de rien jusqu'à présent. Il nous paraissait cependant qu'il y avait là un non-sens et que des notions d'importance vitale devaient trouver leur place au programme des études de futurs citoyens. C'est ainsi que l'ont compris nos autorités scolaires: une lettre du chef du Département de l'Instruction publique à notre présidente l'informe que, dorénavant, l'enseignement antialcoolique sera introduit au programme dans les établissements secondaires dans les branches d'études qui le comportent: hygiène, instruction civique, physiologie, économie sociale, voire même composition française. Cela sera amplement suffisant pour peu que les maîtres apportent à cette partie de leur tâche la conscience qu'on attend d'eux, et que les parents les y encouragent en témoignant de leur intérêt pour ce sujet d'études. — Ces questions d'éducation antialcoolique, soit par l'école, soit par une propagande variée, sont notre principale préoccupation, mais non la seule. Notre Ligue, comme toutes les Associations antialcooliques, songe à intensifier, dans la mesure du possible, l'organisation de maisons du peuple, de restaurants, de cantines sans alcool. Enfin, elle prévoit un travail formidable lorsque l'option locale demandée par initiative populaire sera discutée en vue de la votation. Le parti adverse dispose de fonds presque inépuisables, et si les antialcooliques veulent être capables de lui tenir tête, il leur faut de l'argent, beaucoup d'argent! Pour en trouver, nous avons d'abord imposé à nos membres une cotisation minimale de 60 centimes par an, tandis que les statuts primitifs de la Ligue n'en prévoyaient aucune. Mais

cette mesure étant loin d'être suffisante, nous avons recouru au moyen si usé et toujours productif cependant de la crémèrie-vente: il semblerait presque que ces manifestations-là sont devenues un mal nécessaire de la vie publique au cours de ces dernières années! ... Nous vous convions donc, Mesdames, à la Résidence, route de Florissant, 11, *les vendredi 26 et samedi 27 mai* après-midi. Si le soleil nous favorise, vous pourrez savourer d'excellents goûters en plein air, sinon, dans le beau hall mis à notre disposition, où vous trouverez mille choses utiles, tandis que vos enfants s'amuseront aux jolies ombres chinoises d'un amateur connu. N'oubliez pas que toute contribution à la lutte contre l'alcool dégrèvera d'autant, dans l'avenir, le lourd budget de la charité publique et privée. I. P.

Moudon. — *Union des Femmes.* — Sur l'initiative de notre groupe, le public de Moudon a été convié, le 19 avril, à entendre M. le professeur Bovet parler de la Société des Nations, de son programme, de son but et des résultats déjà acquis par ses travaux. Le conférencier l'a fait avec une conviction, une hauteur de vue et un bel optimisme qui ont tenu son auditoire sous la puissance et le charme de sa parole et auront, nous en avons la conviction, rallié à cette grande idée bien des auditeurs enclins par nature à croire aux réalisations immédiates plus qu'à la force des spéculations de l'esprit appuyées sur les enseignements de l'histoire et de l'humanité. — M. Lasserre de Lausanne a parlé ensuite de l'Association suisse en faveur de la Société des Nations et du Groupe vaudois qui vient de se constituer; leur mission est de créer autour de la S. d. N., comme cela existe déjà dans d'autres pays, un puissant courant d'opinion publique destiné à intensifier l'effet des décisions prises par elle, à leur donner même, à l'occasion, force de loi. Pour atteindre ce but, il faut des membres par centaines; c'est à la réalisation de cet objectif que doivent tendre les efforts de toutes les consciences, des hommes aussi bien que des femmes, puisque ces dernières ont place acquise et œuvre à faire dans toutes ces associations comme dans tous les rouages de la Société des Nations. — Une autre initiative de notre Union de Moudon, qu'il me paraît intéressant de signaler a été celle d'inviter, le 15 février dernier, tous les groupements de jeunes filles de notre ville à une soirée familière où a constamment régné la plus franche cordialité. Le beau travail de M^{me} Berdoz sur le second Congrès des Intérêts féminins, le clou et le but de la soirée, a révélé à nos jeunes, qui, pour la plupart, l'ignoraient, ce qu'est dans notre pays l'activité des sociétés de femmes, ce qu'elles veulent, ce qu'elles désirent obtenir. Un premier pas a été fait ainsi dans la voie, indiquée, à Berne également, par l'Alliance des Sociétés féminines suisses, dans le sens d'un rapprochement des groupes de jeunes filles et de femmes plus âgées pour arriver à plus de compréhension réciproque, à une meilleure concentration des forces en vue d'un travail plus efficace et mieux ordonné. A. R.

Saint-Gall. — *Union féministe.* — La série des conférences professionnelles organisée ce printemps par cette Société, et dont nous avons déjà parlé dans le précédent numéro du *Mouvement*, s'est continuée avec grand succès. Quatre causeries ont été consacrées aux *professions féminines commerciales*: M^{lle} Flugel a traité des moyens de se préparer à l'exercice de ces professions, des débouchés qu'y trouvent les femmes, et des salaires qu'elles y obtiennent; M^{lle} Burkler a montré, d'après ses expériences personnelles, la nécessité d'un esprit d'ordre, de précision, comme de la connaissance des langues et de capacités arithmétiques chez la *comptable* et la *correspondante*, tandis que M^{lle} Lehner attirait l'attention sur l'urgence pour la *vendeuse de magasin* d'un apprentissage professionnel, ce qui, jusqu'à ces dernières années, était considéré comme tout à fait superflu! Enfin, M^{lle} Geiger a vivement intéressé son auditoire en parlant de la carrière de *téléphoniste*, qui constitue à son avis une vocation spécialement féminine, mais qui exige une grande force nerveuse. Les salaires ne sont pas non plus toujours en rapport avec la grande responsabilité qu'a à supporter la téléphoniste, ni les vacances avec la dépense de forces qu'exige ce métier; d'autre part, comme fonctionnaire, les téléphonistes sont assurées d'une retraite. — Une autre série de causeries a été consacrée aux *professions domestiques*, qui conviennent généralement si bien à la femme, mais on a réalisé avec regret la situation si peu satisfaisante de la *sommelière* dans les restaurants et les auberges, dont les conditions de travail sont bien différentes de celles de la sommelière dans des restaurants antialcooliques. Une amélioration est vraiment à souhaiter, tant dans l'élévation des salaires que dans les conditions générales du travail, la suppression totale des pourboires pouvant en particulier contribuer à relever beaucoup le niveau de cette profession. — La dernière conférence a été faite par M^{lle} Fässler, de Zurich, qui a parlé avec beaucoup de chaleur de la *ouvrière d'usine*, M^{lle} Fässler a montré, en s'appuyant

Les femmes qui rejettent tout supportent presque toujours l'Ovomaltine.

L'Ovomaltine accroît aussi la sécrétion du lait.

On ne saurait imaginer d'aliment plus facile à digérer.

En vente partout en boîtes de frs. 3.— et 5.50

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

